



**JOURNÉE MONDIALE DE LA
LIBERTÉ DE LA PRESSE 2021**

L'INFORMATION COMME BIEN PUBLIC

30 ANS DE LA DÉCLARATION DE WINDHOEK

“L’information est un bien public. [...] et en tant que bien public, elle a besoin du soutien du public.”
Joseph E. Stiglitz

(Message pour le 40e anniversaire du Programme International pour le Développement de la Communication de l’UNESCO, 24 Novembre 2020)

Sommaire exécutif

La Journée mondiale de la liberté de la presse trouve son origine dans une conférence de l’UNESCO à Windhoek, en Namibie, en 1991. L’événement mondial de 2021 ramène la Journée mondiale de la liberté de la presse à ses racines, en se concentrant sur les questions contemporaines liées à la liberté d’expression, à l’accès à l’information et au rôle de service public du journalisme au sein d’un écosystème de communications en mutation.

En défendant la notion de “l’information comme bien public”, la Journée mondiale de la liberté de la presse 2021 souligne la différence importante entre l’information et d’autres types de contenus de communication tels que la désinformation, les discours de haine, le divertissement et les données. L’objectif est d’attirer l’attention sur le rôle particulier du journalisme dans la production d’informations vérifiées dans l’intérêt du public, et sur la façon dont il dépend d’un écosystème plus large qui permet à l’information de devenir un bien public.

La Journée mondiale de la liberté de la presse 2021 mettra notamment en évidence trois impératifs pour cet écosystème :

- Des mesures pour assurer la viabilité économique des médias d’information ;
- Des mécanismes pour assurer la transparence des sociétés Internet ; et
- Le renforcement des capacités en matière d’éducation aux médias et à l’information, permettant au public de reconnaître et de valoriser, ainsi que de défendre et d’exiger, le journalisme en tant qu’élément essentiel de l’information comme bien public.



Participants au séminaire de l'UNESCO
«Promouvoir des médias africains
indépendants et pluralistes» tenu à
Windhoek, Namibie en 1991.
Crédit photo: The Namibian

Contexte et changements

Le 3 mai 1991, les signataires de l'historique Déclaration de Windhoek pour le Développement d'une Presse Libre, Indépendante et Pluraliste ont déclaré dans l'article V que :

“Le mouvement qui se dessine dans le monde entier vers plus de démocratie, de liberté d'information et d'expression est une contribution fondamentale à la réalisation des aspirations de l'humanité.”

Ce point souligne les rôles interdépendants de ces libertés fondamentales pour l'avancement du bien public de l'humanité.

Tandis que la conférence de Windhoek de 1991 s'est concentrée sur la presse écrite, le 10e anniversaire en 2001 a mis l'accent sur les communications par les ondes, donnant naissance à la Charte africaine de la radiodiffusion. En 2011, pour le 20e anniversaire, l'UNESCO a soutenu une conférence qui a attiré l'attention sur le droit des personnes à rechercher et à recevoir des informations, ce qui a culminé en 2019 par la reconnaissance par les Nations unies du 28 Septembre comme Journée internationale de l'accès universel à l'information.

En 2021, le contexte actuel exige une interrogation sur l'environnement informationnel afin d'identifier les conditions nécessaires pour que les communications favorisent l'aspiration des Nations unies au développement durable de faire progresser "l'accès du public à l'information et les libertés fondamentales".

Tout d'abord, il s'est produit une croissance des environnements médiatiques pluralistes dans la plupart des pays du monde, grâce à la libéralisation nationale et à l'expansion des médias transnationaux par satellite ou par abonnement. Néanmoins, de nombreux médias d'information sont aujourd'hui confrontés à des défis économiques importants.

Deuxièmement, il est évident que les progrès technologiques importants ont augmenté les possibilités de communiquer et d'accéder à l'information. Néanmoins, d'importantes fractures numériques subsistent entre les genres, ainsi qu'entre et au sein des régions et des pays. Une poignée de sociétés Internet fournissent des services de communication à des milliards d'utilisateurs dans le monde entier, mais elles sont également critiquées pour avoir favorisé la haine et la désinformation plutôt que le journalisme, ainsi que pour leur manque de transparence et de responsabilité quant à la manière dont elles utilisent leur pouvoir de gardien de l'information.

Un troisième changement depuis 1991 a été la reconnaissance juridique accrue du droit d'accès à l'information. Alors qu'en 1991, seuls 12 pays étaient dotés de lois garantissant le droit des citoyens à accéder aux informations gouvernementales¹, ce nombre est passé à 40 pays en 2009, pour culminer à 126 pays en 2019². Outre la disponibilité des informations officielles, le journalisme libre et indépendant est un facteur majeur dans la production d'informations au service de l'humanité.

Si l'on combine ces trois évolutions, il en résulte aujourd'hui une prolifération de l'information qui coexiste avec de nombreux autres types de contenus dans une sphère de communication de plus en plus numérique, comprenant les défis de la désinformation et des discours de haine. La production d'informations locales est soumise à une forte pression. En parallèle, l'humanité est confrontée à une abondance confuse de contenus qui étouffe même ces faits produits et diffusés au niveau mondial aussi bien que local.

1 <http://www.freedominfo.org/?p=18223>

2 UNESCO. 2019. Access to information: a new promise for sustainable development. In-Focus Series | World Trends in Freedom of Expression and Media Development <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000371485>



Photo credit: Shutterstock

L'information comme bien public

Dans ce contexte, il est opportun de reconnaître et de promouvoir la conception de l'information comme un bien public - comme quelque chose qui contribue à faire progresser les aspirations collectives et qui constitue l'élément de base de la connaissance.

En particulier sous forme numérique, un fait "consommé" par une personne n'empêche pas les autres de le "consommer" également. L'information est intrinsèquement non exclusive, bien que de nombreux facteurs créent des restrictions artificielles, qu'il s'agisse de péages de lecture numérique, de droits d'auteur, de secrets officiels et d'entreprise ou de censure directe. L'information a également des externalités positives, ou retombées positives³. En tant que bien public ayant un potentiel de portée universelle, l'information nous permet de connaître nos droits et prérogatives, et contribue à l'intérêt général, au service du développement durable.

L'importance du libre accès à une information fiable, notamment par le biais du journalisme, a été démontrée par la pandémie de COVID-19 : en temps de crise comme celle-ci, l'information peut être une question de vie ou de mort. Cela a été particulièrement vrai face à la "désinfodémie" de COVID-19, un mélange de

³ <https://promarket.org/2017/06/30/information-public-good/>

mésinformation et de désinformation qui s'est répandu dans le monde entier, semant la confusion, la discorde et la division. Le manque de données et d'informations fiables accessibles au public a créé un vide, faisant une place aux contenus potentiellement dangereux (y compris les discours de haine) et aux théories du complot trompeuses, principalement diffusées en ligne par le biais de modèles commerciaux et d'acteurs d'Internet qui les exploitent.

La crise de santé publique de la COVID-19 a mis en lumière le rôle vital joué par les médias libres et indépendants dans le monde entier⁴. La production des médias d'information (qu'il s'agisse de la presse écrite, de la télévision ou de la radio, analogique comme numérique) reste une source puissante d'informations à laquelle les gens ont accès, même lorsqu'ils passent par les réseaux sociaux. Ainsi, les travailleurs des médias du monde entier ont contribué de manière significative à notre compréhension de la pandémie en rendant plus accessibles des flux d'informations écrasants et très complexes, en rendant les faits scientifiques compréhensibles pour le grand public, en fournissant des données régulièrement mises à jour et en s'engageant dans la vérification des faits. Dans de nombreux pays, les journalistes et les "fact-checkers" ont surveillé de manière critique les contrats et les subventions en réponse à la pandémie et ont dû faire face à la pression des autorités en conséquence. Dans d'autres cas, ils ont été entravés par les mesures mises en place pour contenir le virus ainsi que par les contestations de la police et du public lors des nombreuses manifestations publiques qui ont caractérisé cette période.

Défis actuels

Dans ce contexte, trois tendances sous-jacentes méritent d'être identifiées :

- **Les menaces préexistantes à la viabilité des médias d'information se sont considérablement aggravées.** Déjà frappés par la concurrence des sociétés Internet, les modèles économiques des médias ont été encore plus affectés par les pertes massives de revenus publicitaires dues à l'impact économique de la crise de santé publique. Lorsque l'indépendance économique des médias est menacée, leur indépendance éditoriale l'est aussi : en période d'incertitude économique, ils sont plus vulnérables aux prises de contrôle gouvernementales, aux magnats des médias et aux interférences des annonceurs publicitaires⁵, ce qui menace l'intégrité éditoriale et le rôle des médias indépendants en tant que service public⁶.
- Les sociétés Internet, telles que les réseaux sociaux, les sociétés de messagerie et de recherche, continuent d'être critiquées pour réaliser des profits à partir de flux de contenus relayant des volumes stupéfiants de désinformation (et d'autres contenus potentiellement nocifs aux droits de l'homme), y compris dans le contexte de la pandémie⁷. Ces entreprises font de plus en plus office de médiateurs quant à la disponibilité du journalisme, mais sans que celui-ci ne soit considéré comme prioritaire et distinct parmi la diversité des contenus. Le fonctionnement de ces entités commerciales reste opaque, ce qui empêche les parties prenantes d'élaborer des réponses politiques éclairées.

4 UNESCO. Journalism, press freedom and COVID-19. Issue brief in the World Trends in Freedom of Expression and Media Development series. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000373573?posInSet=1&queryId=0216815c-9a38-457c-8e20-b224c-31b03e5>

5 UNESCO. 2020. World Press Freedom Day 2020 Concept Note https://en.unesco.org/sites/default/files/concept_note_wpfd2020_final.

6 UNESCO. 2020. Reporting Facts: Free From Fear or Favour. Issue brief in the World Trends in Freedom of Expression and Media Development series. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000375061>

7 UNESCO. 2020. World trends in freedom of expression and media development: issue brief - Journalism, press freedom and COVID-19 <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000373573.locale=en>

- En ces temps de flux d'information et de désinformation sans précédent, et en parallèle des flux de divertissements, de données et d'autres types de contenus, les gens risquent d'être confondus ou manipulés, notamment par un ciblage personnalisé algorithmique. Il est essentiel que les citoyens du monde entier développent et renforcent leurs compétences en matière de maîtrise des médias et de l'information (media and information literacy en anglais – MIL), afin de pouvoir porter des jugements et prendre des décisions en connaissance de cause, et de s'engager de manière critique dans le développement durable pour lequel l'information en tant que bien public est indispensable. Il est tout aussi important que les citoyens connaissent leurs propres droits à la liberté d'expression et l'importance du rôle des journalistes pour la production d'informations fiables. Les compétences en matière de MIL doivent inclure l'appréciation de la sécurité des journalistes, notamment des femmes journalistes, et la sensibilisation à la nécessité de défendre et d'exiger le journalisme dans l'intérêt public. En reconnaissant ces aspects liés au public, la Journée mondiale de la liberté de la presse 2021 s'inscrira dans le cadre de la Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information d'octobre 2021 afin de développer cette dimension.

Résumé

À l'occasion du 30e anniversaire de la Déclaration de Windhoek, le lien historique établi entre la liberté de rechercher, de communiquer et de recevoir des informations et le bien public reste aussi pertinent qu'il l'était au moment de sa signature. Le thème de "Windhoek 2021 : Promouvoir l'information en tant que bien public" est un appel à renouveler l'engagement mondial en faveur de la liberté d'expression, de la liberté de la presse et de la liberté d'information, tout en reconnaissant les nouveaux défis économiques auxquels est confronté le secteur des médias, le rôle de gardien des sociétés Internet et leur besoin d'une plus grande transparence, ainsi que la nécessité de renforcer les capacités en matière de maîtrise des médias et de l'information dans le monde entier.

La promotion de l'information en tant que bien public est nécessaire pour "mieux reconstruire" dans le monde post-COVID. C'est une valeur qui soutient fortement l'aspiration des Nations Unies au développement durable de faire progresser "l'accès du public à l'information et aux libertés fondamentales" (SDG 16.10). Elle constitue également le nouveau contexte normatif pour mettre en avant le journalisme libre, pluraliste et indépendant comme un tremplin pour le progrès.

#JournéeDeLaLibertéDeLaPresse
#LibertéDeLaPresse

fr.unesco.org/commemorations/worldpressfreedomday

Annexe

Perspectives sur l'information en tant que bien public

Le lien entre l'information et le bien public est, selon les termes du prix Nobel Joseph E. Stiglitz, "une des idées importantes de l'économie moderne - et en tant que bien public, elle a besoin du soutien du public,"⁸ a-t-il déclaré. "Une bonne information est nécessaire pour le fonctionnement d'un État démocratique fort," a-t-il poursuivi, et a ajouté : "dans les démocraties, nous savons ce qui doit être fait, et nous avons en fait la capacité de le faire : nous devons renforcer les médias libres et diversifiés avec le soutien du public".

Ces observations contribuent à expliquer davantage comment l'information en tant que bien public est vitale pour assurer "la participation citoyenne et l'espace civique", identifiés comme un domaine prioritaire par l'appel à l'action pour les droits de l'homme du Secrétaire général des Nations Unies, lancé à l'occasion du 75^e anniversaire des Nations Unies. Elles contribuent également à mettre en contexte ce qui est nécessaire pour approfondir le rôle du journalisme dans la lutte contre la pandémie, la promotion de l'inclusion, la sensibilisation au changement climatique et, plus largement, les objectifs de développement durable.

Afin de promouvoir un écosystème où le journalisme peut s'épanouir dans le cadre de l'information en tant que bien public, la Journée mondiale de la liberté de la presse 2021 identifie trois conditions clés qui doivent être mises en place : la viabilité des médias, la transparence des plateformes en ligne et l'éducation aux médias et à l'information.

1. Développer la viabilité des médias et renforcer leur rôle dans la production et le partage de l'information

Dans un environnement de plus en plus concurrentiel et qui est simultanément affecté par les géants de l'Internet, la crise de santé publique de COVID-19 et les récessions économiques qui l'accompagnent, la viabilité des médias reste un défi majeur pour que l'information serve de bien public, tant d'un point de vue économique que plus largement. Ces dernières années, les recettes publicitaires se sont déplacées des médias traditionnels vers les plateformes en ligne, la radiodiffusion de service public a fait l'objet de coupes budgétaires de plus en plus importantes, et la volonté des consommateurs de payer pour un contenu médiatique de qualité a (à quelques exceptions près) diminué en raison de la pauvreté causée par la pandémie, ainsi que de l'hypothèse erronée selon laquelle le journalisme de qualité peut être accessible gratuitement (une situation qui, cependant, ne s'applique souvent pas lorsqu'il s'agit d'évaluer si les offres gratuites constituent un journalisme véritablement indépendant, et qui ne s'applique pas non plus, en général, à la disponibilité des nouvelles locales dans les langues locales). Sous l'effet de la pandémie de COVID-19, les revenus mondiaux du divertissement et des médias ont chuté de 6 % en 2020, tandis que la consommation numérique a augmenté, renforçant le passage aux médias en ligne⁹.

⁸ 24 November 2020: message for the 40th Anniversary of the UNESCO's International Programme for the Development of Communication (IPDC). <https://www.youtube.com/watch?v=gzA0EVKrduE>
⁹ <https://www.weforum.org/agenda/2021/01/video-streaming-was-a-hit-during-covid-19-but-what-does-that-mean-for-media/>

Alors que les journalistes et les travailleurs des médias jouent un rôle crucial dans la production et le partage d'informations fiables et de qualité, contribuant ainsi à la libre circulation de l'information et des idées, ils travaillent de plus en plus dans des conditions précaires, en particulier les travailleurs indépendants. Ce contexte augmente le risque de voir les médias capturés par différents pouvoirs : politique, économique, religieux, idéologique.

Cependant, la crise de COVID-19 a placé les journalistes et les médias de qualité et d'intérêt public à nouveau au centre du discours mondial. La couverture de la crise, par des initiatives telles que la vulgarisation des faits scientifiques, la compilation et la mise à jour fréquente des données, la vérification des faits ou le contrôle des dépenses, s'est avérée vitale, bien qu'exigeante pour les entreprises de médias du monde entier, à un moment où beaucoup sont confrontées à l'incertitude économique et à une possible extinction en raison des coups portés à leurs modèles d'entreprise et des pertes drastiques de revenus.

Comme le définissent les indicateurs de viabilité des médias de l'UNESCO, la viabilité des médias "exige que l'environnement économique et commercial général offre des conditions propices aux médias indépendants en assurant la stabilité économique, en favorisant la capacité du public à consommer les médias et en fournissant les ressources nécessaires à la viabilité"¹⁰. Lorsque ces conditions ne sont pas remplies, ainsi que lorsque des conditions préalables fondamentales telles que la sécurité des journalistes font défaut, les organisations médiatiques risquent d'être capturées et manipulées par les intérêts étroits des acteurs publics et privés, ce qui ferait perdre à l'information qu'elles produisent et partagent sa nature et sa valeur en tant que bien public.¹¹

Il est donc impératif de renforcer la viabilité des médias pour assurer leur survie afin de contrer ce risque d'appropriation et de manipulation de l'information, voire d'extinction des médias d'intérêt public. L'indépendance des médias et la préservation de leur contribution à l'information en tant que bien public ont également des implications pour le bon fonctionnement des sociétés démocratiques. Elle est particulièrement importante en période d'élections, de crises de santé publique, de conflits et de catastrophes naturelles, ainsi que pour la lutte contre les discours de haine (et autres types de contenus potentiellement dangereux) et les efforts pour contrer la désinformation. De multiples mesures politiques sont nécessaires, ainsi que des mesures innovantes au sein des institutions des médias d'information pour remédier à l'incapacité du marché à assurer un journalisme durable. Lorsque ces mesures impliquent des ressources publiques sous diverses formes, des garanties solides sont nécessaires pour s'assurer que le soutien extérieur ne peut servir à récompenser certains médias et à en pénaliser d'autres au détriment d'une distribution équitable et pluraliste.

2. Renforcer la transparence des plateformes en ligne, un pilier essentiel pour que l'information reste un bien public

Alors que la transformation numérique continue à modifier profondément nos habitudes de communication, les réseaux sociaux et autres plateformes en ligne, comme les services de messagerie et les moteurs de recherche, occupent une place

10 UNESCO – IPDC Media Viability Indicators <http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/CI/CI/pdf/IPDC/>

11 UNESCO. 2020. Reporting facts: free from fear or favour: preview of In Focus report on World Trends in Freedom of Expression and Media Development <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000373572>

de plus en plus importante dans nos communications quotidiennes. Pourtant, en raison de leur opacité générale, nous restons largement ignorants au sujet de leur fonctionnement interne, du fonctionnement de leurs algorithmes et des données anonymisées, qui pourraient offrir des informations concrètes sur le flux de contenus problématiques, tels que la désinformation ou les discours de haine.

En outre, nombre de ces plateformes en ligne ont alimenté la désinformation et les discours de haine pour se propager à une échelle et à une vitesse sans précédent. Leurs modèles commerciaux, qui sont conçus pour capter et retenir l'attention de leurs utilisateurs afin de recueillir des données pour la publicité ciblée, ont rendu ces entreprises susceptibles d'amplifier la désinformation par défaut, notamment en permettant des publicités micro-ciblées¹². C'est pourquoi il existe de nombreuses critiques sur le fait que ces entreprises gagnent de l'argent à travers des contenus qui risquent de porter atteinte aux droits de l'homme.¹³

Ces dernières années, les sociétés Internet ont été un vecteur de désinformation électorale. Par exemple, plusieurs chercheurs indépendants ont trouvé des preuves que WhatsApp, une application de messagerie appartenant à Facebook, avait été utilisée pour diffuser massivement des désinformations favorisant souvent un candidat par rapport aux autres ou un choix particulier lors d'un référendum.^{14,15}

Par crainte que leurs plateformes ne soient manipulées de la même manière, plusieurs sociétés de réseaux sociaux ont annoncé ces dernières années de nouvelles mesures pour lutter contre la désinformation, l'ingérence électorale et la diffusion de théories du complot, mais les rapports d'actualité montrent continuellement des lacunes dans l'application de ces mesures.^{16,17} Plus récemment, de telles mesures ont conduit à l'interdiction/la restriction sans précédent du compte d'un président en exercice, ce qui a soulevé des questions de la part d'experts et de premiers ministres du G7.

Dans certains des cas les plus graves, les plateformes numériques ont été utilisées pour relayer des discours de haine, parfois avec des conséquences sinistres. Une mission d'enquête de l'ONU au Myanmar a constaté que le rôle des réseaux sociaux a été important dans la diffusion de discours de haine contre la communauté Rohingya et d'autres musulmans.¹⁸ Dans son évaluation de l'impact de la présence de Facebook sur les droits de l'homme au Myanmar, BSR constate également qu'"une minorité d'utilisateurs cherche à utiliser Facebook comme une plateforme pour saper la démocratie et inciter à la violence hors ligne, y compris des crimes graves au regard du droit international".¹⁹

Plusieurs sociétés Internet ont pris des mesures pour contrer la désinformation et les contenus potentiellement nocifs, notamment en affinant les normes communautaires, en renforçant la modération des contenus (par le retrait, l'étiquetage ou la suppression des contenus trompeurs), en modifiant leurs politiques publicitaires, en supprimant certains producteurs de contenus accusés d'activités coordonnées et authentiques, en réorganisant ce qui est considéré comme "recommandé", en orientant les utilisateurs vers des contenus vérifiés ou en créant des partenariats et

12 UNESCO. 2020. Journalisme, liberté de la presse et COVID-19. Note thématique de la série Tendances mondiales en matière de liberté d'expression et de développement des médias. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000373573_fre

13 Par exemple, Shoshana Zuboff, The coup we are not talking about. <https://www.nytimes.com/2021/01/29/opinion/sunday/facebook-surveillance-society-technology.html>

14 <https://www.nytimes.com/2018/10/19/technology/whatsapp-brazil-presidential-election.html>

15 https://ico.org.uk/media/action-weve-taken/2618383/20201002_ico-o-ed-l-rtl-0181_to-julian-knight-mp.pdf

16 <https://newsroom.tiktok.com/en-us/combating-misinformation-and-election-interference-on-tiktok>

17 <https://www.forbes.com/sites/isabeltogoh/2020/10/19/tiktok-is-banning-accounts-that-spread-qanon-theories-and-disinformation/?sh=413d446b2262>

18 https://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/FFM-Myanmar/A_HRC_39_64.docx

19 https://about.fb.com/wp-content/uploads/2018/11/bsr-facebook-myanmar-hria_final.pdf

en soutenant des initiatives de vérification des faits. Néanmoins, en l'absence de données, d'informations et de statistiques complètes de ces entreprises en ligne, évaluer la proportion de désinformation et de discours de haine par rapport aux volumes totaux de contenu, ainsi que leurs origines et leur portée, et l'efficacité des mesures pour contrer ces contenus, est une tâche impossible.

En outre, l'ampleur de la diffusion de fausses informations avant d'être identifiées et le rôle des "super-diffuseurs" ne sont pas rendus publics par ces plateformes.²⁰ En attendant, le contenu produit et partagé par les médias d'information est généralement traité comme n'importe quel autre contenu, ce qui signifie que le journalisme n'est pas élevé au rang de source unique d'information dans le mélange proposé par les sociétés Internet.

La transparence est devenue un mot à la mode dans le domaine de la technologie numérique. Une plus grande transparence dans divers aspects des entreprises Internet permettrait aux parties prenantes externes d'avoir un aperçu du fonctionnement des entreprises (et de leur impact potentiel), contrairement à l'opacité actuelle de leurs activités. Compte tenu du statut de ces méga-institutions, de leurs modèles commerciaux particuliers et de leur importance pour la vie publique, les parties prenantes externes peuvent défendre avec force la promotion d'une plus grande transparence.

Actuellement, les entreprises ont des obligations légales, volontaires et éthiques en lien avec la transparence, par exemple dans les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (principes Ruggie) et le Pacte mondial des Nations unies. Il y a bien sûr des droits entrecroisés et des équilibres à trouver, par exemple avec la protection de la vie privée, ou le droit à la propriété intellectuelle (ici, les secrets commerciaux). Toutefois, cet équilibre mérite d'être exploré - comme pour d'autres entreprises - en vue d'éventuels changements. L'absence de mise en œuvre des normes internationales en matière de droits de l'homme dans l'espace numérique et la nature même de ces plateformes en tant que sociétés transnationales entravent encore plus la notion de responsabilité pour tout dommage causé à l'écosystème de communications. À cet égard, la transparence est également essentielle en ce qui concerne les décisions des sociétés Internet relatives aux mesures à prendre sur le contenu et la suspension des comptes, ainsi que leurs procédures de traitement des recours des utilisateurs qui ne sont pas satisfaits de leurs décisions. Face à la montée de la désinformation et des discours de haine en ligne, il est essentiel de promouvoir la transparence et de favoriser le dialogue pour une gouvernance multipartite au sein de l'environnement internet.

La transparence de ces plateformes en ligne constituerait en soi un partage d'informations en tant que bien public, en rendant disponibles des données qui ne sont pas encore du domaine public - à la fois de manière proactive et sur demande. Les efforts visant à améliorer la transparence ne doivent pas compromettre les principes de protection des données personnelles et de la vie privée. Une telle mesure n'entraverait pas nécessairement les logiciels propriétaires, mais elle pourrait promouvoir des alternatives à source ouverte et interopérables, et aller de pair avec la promotion d'une utilisation de l'intelligence artificielle qui soit éthique et conforme aux normes des droits de l'homme, ce qui est une préoccupation actuelle des États membres de l'UNESCO dans le cadre de l'élaboration d'une recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle.

20 UNESCO. 2020. Journalisme, liberté de la presse et COVID-19. Note thématique de la série Tendances mondiales en matière de liberté d'expression et de développement des médias. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000373573_fre

En outre, la désinformation et le discours de haine sont des phénomènes trop complexes et difficiles pour être traités par des entreprises ou des États seuls ; ils nécessitent également une collaboration étroite entre diverses parties prenantes, parmi lesquelles le monde universitaire, la société civile, les initiatives de vérification des faits et l'industrie des médias.²¹ L'idée de transparence fait partie intégrante du concept d'universalité de l'internet de l'UNESCO et des principes de Droits de l'homme, d'Ouverture, d'Accessibilité et de gouvernance Multipartite (DOAM).²² Sans transparence sur la manière dont les Droits de l'homme sont respectés en ligne par la conservation et la modération, des abus et des violations peuvent se produire sans que l'on en soit informé ou que l'on puisse y remédier. Une écologie numérique qui n'est pas Ouverte à tous les entrants, peut conduire à une domination cachée et à des flux et utilisations de données imprévus, et dissimuler des résultats algorithmiques qui ont un potentiel négatif pour les droits de l'homme. Afin de garantir l'Accessibilité, la transparence est nécessaire en tant que facteur pour les conditions de service et les politiques de prix, et pour que le public soit habilité à connaître l'environnement numérique, comme les "services gratuits", les acteurs de la désinformation et les contre-mesures, etc. Les questions de gouvernance Multipartite, allant des décisions sur les valeurs aux réglementations, dépendent du degré de transparence du processus et des participants, ainsi que des mécanismes de responsabilité.

3. Renforcer les capacités en matière d'éducation aux médias et à l'information dans l'ère de la désinformation et du discours de haine

Pour valoriser, protéger et promouvoir l'information en tant que bien public, l'aspect demande des médias et des communications numériques est crucial dans l'équation. Cela signifie qu'il faut donner aux citoyens les moyens d'agir par le biais de politiques et de stratégies durables en matière de médias et de maîtrise de l'information. Le développement de l'éducation aux médias et à l'information offre également une réponse politique systémique à long terme à la désinformation et au discours de haine. Il appelle des politiques publiques aux niveaux national²³ et institutionnel²⁴, répondant ainsi à la réflexion de l'UNESCO sur "les futurs de l'éducation". La MIL fournit un aspect de la manière dont l'éducation pourrait être repensée dans un monde complexe. Elle s'inscrit dans le cadre de nouvelles visions et stratégies en matière de liberté d'expression, d'accès à l'information et de politiques et pratiques éducatives.

Le contenu que nous consommons et avec lequel nous interagissons peut influencer ce que nous pensons être important, et même nos croyances et attitudes. Il éclaire nos décisions quotidiennes, des plus banales aux plus critiques. Cependant, les

21 Broadband Commission for Sustainable Development. 2020. Balancing Act: Countering Digital Disinformation While Respecting Freedom of Expression https://broadbandcommission.org/Documents/working-groups/FoE_Disinfo_Report.pdf

22 Les Indicateurs de l'UNESCO sur l'universalité de l'Internet sont une série de 303 indicateurs visant à évaluer le développement d'Internet au niveau national, selon les principes DOAM de Droits de l'homme, d'Ouverture, d'Accessibilité et de gouvernance Multipartite. <https://fr.unesco.org/indicateurs-universalite-internet/indicateurs-doamx>

23 UNESCO. 2013. Media and Information Literacy: Policy and Strategy Guidelines <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000225606>

24 UNESCO. 2019. Media and Information Literacy in Journalism: A Handbook for Journalists and Journalism Educators, https://en.unesco.org/sites/default/files/mil_eng.pdf

vagues inexorables d'informations, la désinformation, les discours de haine et les récits polarisés créent une confusion sur ce à quoi il faut se fier. Dans ce contexte, identifier les sources, démêler les messages avec lesquels nous interagissons, et discerner les informations de qualité et les faits fiables des mensonges et des manipulations est devenu une tâche ardue.

Ce que nous partageons, aimons ou recommandons aux autres est souvent le résultat de nos sentiments plutôt que d'une réflexion consciente et critique ou d'une préoccupation concernant les éventuelles implications en matière de droits de l'homme et de développement. Face à cela, l'éducation aux médias et à l'information (MIL) apparaît comme un ensemble d'outils essentiels qui transcende les contextes éducatifs, culturels et sociaux. Cet ensemble croissant de connaissances, de valeurs et d'aptitudes s'incarne par une palette de compétences. Par exemple, la MIL couvre des capacités "allant de la recherche et de l'évaluation de la crédibilité de l'information en ligne, jusqu'à la manière de réagir aux tentatives de façonner l'identité des jeunes par les médias sociaux et la publicité".²⁵ La MIL englobe les connaissances sur l'importance du droit à la vie privée dans l'ère numérique, ainsi que les interactions avec la radio parlée, l'étiquette en ligne et le respect interculturel". En outre, la MIL "permet aux gens d'être curieux, de comprendre leurs besoins en matière d'information, de chercher, d'évaluer de manière critique, d'utiliser et de fournir des informations et des contenus médiatiques à bon escient. La MIL appelle à la compétence pour connaître ses droits en ligne, combattre les discours de haine et le harcèlement en ligne, et comprendre les questions éthiques entourant l'accès et l'utilisation de l'information".²⁶

Si l'information doit jouer son rôle en tant que bien public, les compétences en matière de MIL - dans le cadre de l'apprentissage continu - peuvent aider les gens à naviguer et à donner un sens à l'époque actuelle. Le renforcement de ces compétences ne peut être réalisé au mieux que si toutes les parties prenantes concernées, y compris les gouvernements, les éducateurs, les médias et les sociétés Internet, entre autres, sont mobilisées pour travailler dans leurs sphères d'activité afin de développer et de mettre en œuvre des politiques et des stratégies de MIL appropriées pour aider les citoyens à développer une attitude critique vis-à-vis de l'interaction avec l'information, contribuant ainsi à la vision de l'information comme un bien public. Une citoyenneté éduquée aux médias et à l'information devient alors un élément nécessaire dans le modèle commercial des entreprises médiatiques et de communication numérique viables et transparentes, contribuant ainsi aux objectifs de développement durable.

En particulier, la MIL a un rôle clé à jouer dans la mise en place de compétences sur les questions de liberté de la presse et de sécurité journalistique. Si le public de l'information est incapable de reconnaître le journalisme, ou s'il en néglige la valeur, la raison de concevoir l'information comme un bien public s'en trouve amoindrie. À l'inverse, lorsque les citoyens peuvent exiger des performances professionnelles de la part des journalistes et peuvent se joindre à eux pour défendre les reporters contre les attaques, la résilience de l'information s'en trouve accrue. Promouvoir la compréhension des dimensions de genre du harcèlement des journalistes est également un enjeu important pour la MIL.

25 <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000234657.locale=en>

26 UNESCO. 2016. MILID Yearbook. Media and information literacy: reinforcing human rights, countering radicalization and extremism <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000246371.locale=en>

Conclusion

Le thème de la Journée mondiale de la liberté de la presse 2021 est d'une pertinence urgente pour tous les pays du monde. Il reconnaît l'évolution du système de communications qui a un impact sur notre santé, nos droits de l'homme, les démocraties et le développement durable. Pour souligner l'importance de l'information dans ce nouvel écosystème, il est important d'aborder les questions actuelles de la viabilité des médias, de la transparence des plateformes, et de la maîtrise et la capacité des utilisateurs.

La prise de conscience de l'interdépendance de ces facteurs dans le contexte général est un pas vers une meilleure écologie de l'information. Cette prise de conscience est un prélude à des changements potentiels en matière de politique, de réglementation, d'autorégulation, de gouvernance multipartite, d'éducation et de participation publique informée. L'information est un droit de chaque individu, mais sa disponibilité, sa visibilité et sa reconnaissance sont une préoccupation commune. C'est pourquoi le 3 mai 2021 est l'occasion d'affirmer l'importance de chérir l'information comme un bien public, et d'explorer ce qui peut être fait dans la production, la distribution et la réception de contenu pour renforcer le journalisme, et pour faire progresser la transparence et l'autonomisation tout en ne laissant personne pour compte.

